Association Apach

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Date : 27 décembre 2024
Lieu : Centre de Congrès Le Régent

Procès-verbal tenu par : M. Roberto Botta

1. Ouverture de l'Assemblée

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de M. Cedric Berger, Président de l'Association.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023 est approuvé à l'unanimité, sans modification.

3. Élection du nouveau Comité

Le Président présente l'ensemble des membres du Comité :

- M. Jean-Marc Saint-Viteux – Vice-Président
- M. William Raynar
- Mme Sandrine Zimra
- M. Claudio Baga
- Assistante du Comité : Mlle Alexandrine Berger

Mme Sandrine Zimra présente ensuite le Président, M. Cedric Berger.

Deux nouvelles candidatures sont proposées :

- M. Jaco Dwek
- M. Roberto Botta

M. Dwek et M. Botta présentent leur parcours personnel et professionnel à Crans-Montana, ainsi que les raisons qui les ont conduits à se porter candidats au Comité.

L'Assemblée, sans opposition, approuve leur élection.

4. Rapport d'activité 2024

Mlle Alexandrine Berger présente le rapport d'activité de l'année 2024.

5. Présentation du Livre Blanc

M. Jean Metz présente le Livre Blanc.

6. Approbation et présentation des rapports et comptes 2023

Le Président, M. Cedric Berger, présente les comptes de l'Association pour les années 2023 et 2024.
Il répond aux diverses questions des membres.
Les comptes, validés par la fiduciaire, sont approuvés à l'unanimité, ainsi que les commentaires associés.

7. Montant des cotisations

Le Président donne la parole à M. Jaco Dwek, qui propose une augmentation de la cotisation annuelle à CHF 200.–, dans l'objectif de renforcer l'indépendance financière de l'Association.

Après discussion, le Président propose un compromis à CHF 150.– (anciennement CHF 100.–), ce qui est adopté sans opposition.

Cette augmentation a notamment pour objectif de financer les honoraires d'un avocat dans le cadre d'une éventuelle opposition à la taxe de séjour.

8. Nombre de membres

Une réflexion s'engage sur la question d'une éventuelle limitation du nombre de membres.

Arguments évoqués :

- Un nombre élevé renforce le poids politique de l'Association.
- Mais il peut nuire à la participation active.

Le graphique présenté en séance met en évidence une progression régulière et marquée du nombre de familles à jour de cotisation :

- Passant d'environ 280 familles en 2020 à près de 700 en 2024,
- Ce qui représente une multiplication par 2,5 en seulement quatre ans.

Chaque cotisation représente en moyenne 3,89 personnes (membres d'un même foyer), ce qui renforce l'impact réel de l'Association au sein de la communauté locale.

Conclusion : Pas de limitation décidée à ce stade, mais le Comité se réserve la possibilité de réexaminer la question à l'avenir.
L'Association reste ouverte aux résidents R1 et R2.

9. Taxe de séjour

M. William Raynar présente les résultats d'un sondage : seuls 18,8 % des membres paieraient une taxe correspondant réellement au nombre de nuitées.

L'Association estime que les bases de calcul sont erronées. Une première contestation auprès de la Commune a échoué.

Après discussion, l'Assemblée Générale donne mandat au Comité pour s'opposer à la taxe de séjour.
Ce mandat inclut le recours à un avocat externe, et la procédure ne sera engagée que si les chances de succès sont jugées suffisantes.

Il est par ailleurs précisé que les membres conservent la possibilité d'une opposition individuelle, sans recommandation formelle dans ce sens.

10. Budget

Le budget pour l'année 2025 est présenté par le Président et approuvé à l'unanimité.

11. Organe de révision

L'Assemblée approuve le maintien de l'organe de révision actuel pour l'exercice à venir.
Le Comité précise qu'il reste ouvert à l'examen d'autres options pour les prochaines années, selon les besoins et les suggestions éventuelles.

12. Manifestations, interventions, projets

Les premières activités et événements de l'année 2025 sont déjà programmés :

Janvier

- Dégustation viticole franco-suisse à la Cave de la Romaine
- Conférence dédiée aux perspectives financières 2025

Février

- Soirée dansante traditionnelle au restaurant Vivavoce
- Compétition de ski Apach

Le Comité indique que d'autres propositions d'activités ou d'initiatives seront examinées au fil de l'année, et toute suggestion de la part des membres est la bienvenue.

13. Divers

Aucune autre remarque n'est formulée.
L'Assemblée se termine dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif.

Le Président :
Cedric Berger Roberto Botta